



Golf de La Rochelle La Prée CHAMPIONNAT DU CLUB 2024



REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement est complété par les règlements généraux spécifiques des épreuves individuelles.
Les conditions des règlements généraux spécifiques et des règlements particuliers prévalent sur celles du règlement général.*

1 - FORMULE

Phase qualificative : 2 dates en Simple Stableford sur 18 trous. **Vendredi 5 avril et samedi 6 avril.** Comptant pour l'index

Phase finale : ¼, ½, et finale en Match Play brut à élimination directe sur 18 trous.

2 – CATEGORIES ET MARQUES DE DEPART

DAMES Série 1 : de 0 à 18,4	- Repères Bleues
DAMES Série 2 : de 18,5 à 54 (index ramené à 36 pour les coups reçus)	- Repères Rouges
HOMMES Série 1 : De 0 à 11,4	- Repères Blancs
HOMMES Série 2 : De 11,5 à 23,4	- Repères Jaunes
HOMMES Série 3 : De 23,5 à 54 index ramené à 36 pour les coups reçus)	- Repères Jaunes

Le comité de l'épreuve se réserve le droit d'adapter les séries en fonction du nombre de participants et de leurs index pour chacune des catégories.

3 – PHASE QUALIFICATIVE EN SIMPLE STABLEFORD SUR 18 TROUS

Nous vous proposons 2 dates pour vous qualifier au travers de 2 journées en formule simple Stableford comptant pour l'index. Vous pouvez participer à 1 date ou à 2 dates. La Meilleure carte sera retenue.

Seront qualifiés pour les ¼ de finale (en formule matchplay), **les 8 premiers joueurs(ses) de chaque série.**

Si moins de 8 joueurs(ses) dans la série, les 4 premiers seront qualifiés.

Le calcul sera fait de la façon suivante pour chaque carte : Somme des scores en brut et en net) par joueur.

En cas d'égalité nous retiendrons le meilleur score en brut (du meilleur tour), puis le meilleur retour en brut, etc...

4 – PHASE FINALE EN MATCH-PLAY SUR 18 TROUS

Dans chacune des séries, les 8 meilleurs(es) joueurs(ses) vont jouer en match-play à élimination directe.

En ¼ de finale, puis en ½ finale, puis en finale.

- Le 1^{er} de chaque série rencontrera le 8^{ème}
- Le 2nd de chaque série rencontrera le 7^{ème}
- Le 3^{ème} de chaque série rencontrera le 6^{ème}
- Le 4^{ème} de chaque série rencontrera le 5^{ème}

Coups rendus : Sur ces phases finales en matchplay, des coups reçus seront attribués aux joueur ou joueuses dont l'index est le plus haut en fonction de l'écart avec celui de son adversaire.

Écart d'index compris entre 1 & 2 = 1 coup reçu

Écart d'index compris entre 3 & 4 = 2 coups reçus

Écart d'index compris entre 5 & 6 = 3 coups reçus

Écart d'index compris entre 7 & 8 = 4 coups reçus

Écart d'index compris entre 9 & 10 et + = 5 coups reçus

Ex : Tiger 10 d'index rencontre Big-Easy 15 d'index = Tiger rend 3 coups à Big-Easy sur les 3 trous les plus difficiles du parcours

En cas d'égalité à l'issue des 18 trous, un play-off sera à jouer sur le parcours compact, et le premier des 2 qui remporte le trou sera déclaré vainqueur de la rencontre.

Dans chacune des séries, le joueur vainqueur de la finale est déclaré : **Champion du Club 2024**

4 – PLANIFICATION DES RENCONTRES

Tour 1 Simple Stableford : VENDREDI 5 AVRIL

Tour 2 Simple Stableford : SAMEDI 6 AVRIL

MATCH-PLAY :

LES ¼ DE FINALES DOIVENT ÊTRE TERMINÉS AU PLUS TARD LE 15 JUIN

LES ½ FINALES DOIVENT ÊTRE TERMINÉS AU PLUS TARD LE 15 JUILLET

LA FINALE DOIT ÊTRE TERMINÉE AU PLUS TARD LE 8 SEPTEMBRE

(Date du cocktail remise des prix courant septembre)

Les rencontres en match-play se déroulent à la convenance des joueurs concernés qui déterminent eux-mêmes le jour et l'heure de leur match.

La communication des résultats est transmise à l'accueil du golf et par mail aux participants.

Le club ne réalise pas de relance auprès des joueurs :

« Qui dit Inscription dit Implication »

5 - CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Compétition réservée aux adultes de 18 à 99 ans

Date limite des inscriptions : LUNDI 1^{ER} AVRIL 2024

Droit d'inscription : 10 € par personne par tour de qualification à régler à l'accueil du golf les jours de compétition.

Si participation aux 2 tours de simple Stableford le droit d'engagement passe de 10€ à 20€ pour les 2 tours.

INSCRIPTIONS SUR LE SITE DE L'AS

Aucun frais supplémentaire pour les qualifiés en match-play.

A la date de clôture des inscriptions, chaque joueur doit :

- Être licencié FFgolf® à jour de sa licence 2024
- Avoir son certificat médical ou questionnaire de santé à jour, enregistré auprès de la FFG
- Être membre du golf de La Prée La Rochelle
- Nous pourrions ouvrir l'accès à quelques joueurs extérieurs moyennant le paiement d'un green-fee en plus du droit de compétition après accord du comité de l'épreuve.

BONNES PARTIES, FAITES-VOUS PLAISIR !